POLITIQUE de Saint-Damase
Municipalité amie des aînés (MADA)

Saint-Damase
Fière de son histoire

Municipalité amie des aînés

Québec

INTRODUCTION

Mise en Contexte

La première Politique régionale des aînés, adoptée en octobre 2014, a permis à la MRC des Maskoutains et la municipalité de Saint-Damase d'apprivoiser la notion du *Penser et agir aînés*. Les élus ont été amenés à l'intégrer dans leur prise de décision. En plaçant les aînés au cœur de leurs préoccupations, ils ont mis en place des actions qui ont contribué à leur mieux-être. Maintenant que le réflexe est développé, la mise à jour de la Politique régionale permettra de poursuivre ces actions et d'en développer de nouvelles afin que les aînés puissent vieillir chez eux et dans leur communauté, le plus longtemps possible. La MRC souhaite aussi soutenir les municipalités dans leurs actions et favoriser le vieillissement actif des citoyens et citoyennes de la région.

Dans un contexte mondial de vieillissement de la population, il s'avère essentiel d'adapter nos politiques, services et milieux de vie pour les aînés. C'est en unissant nos forces et avec leur participation que nous pourrons faire face à cette nouvelle réalité. L'Institut de statistique du Québec (ISQ) prévoit qu'en 2041, les personnes de 65 ans et plus compteront pour près de 30 % de la population.

L'adaptation au vieillissement de la population constitue un défi important. La présente mise à jour de la politique vise à favoriser la concertation avec le milieu maskoutain afin de bâtir des milieux de vie toujours plus inclusifs et convenant aux personnes de tous âges.

FONDEMENTS DE LA POLITIQUE DES AÎNÉS

Mission

La Municipalité de Saint-Damase veut favoriser leur mieux-être et améliorer la qualité de vie des aînés. Elle entend innover et soutenir des projets qui encourageront le vieillissement actif, et ce, dans des conditions optimales de santé et de sécurité.

En partenariat avec tous les acteurs du milieu, la Municipalité de Saint-Damase soutient les aînés et elle crée pour eux et avec eux, des environnements propices à leur plein épanouissement dans le respect de leur mode de vie. Son objectif est de bien répondre à leurs besoins spécifiques.

Définition d'un aîné

Un aîné, c'est une personne qui a accumulé un bagage de connaissances et une expérience de vie qui font en sorte qu'elle devient une référence pour les générations plus jeunes. Les aînés forment une mosaïque humaine complexe et variée où chaque parcours de vie est unique. Ils font partie des forces vives de nos communautés, organismes et organisations où ils continuent d'œuvrer. Les aînés sont notre mémoire, notre ancrage et une ressource précieuse pour la Municipalité de Saint-Damase.

Valeurs

Par définition, les valeurs sont les qualités qu'une personne ou qu'une société considère importantes en tant que principe de conduite et qui sont intrinsèquement louables. Les valeurs privilégiées par la Municipalité de Saint-Damase expliquent les orientations autour desquelles se modèlent ses décisions.

La politique des aînés de la MRC des Maskoutains et de la municipalité de Saint-Damase s'appuie sur l'article 1 de la Charte des droits et libertés de la personne, qui se lit comme suit :

Tout être humain a droit à la vie, ainsi qu'à la sureté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne.

Le respect - Respecter l'intégrité morale et physique des aînés, accepter la différence, lutter contre l'âgisme et permettre de vieillir dans la dignité.

La reconnaissance - Reconnaître la contribution active des aînés au développement de notre communauté et le fait qu'ils sont les premiers acteurs de leur propre cheminement.

L'équité - Faire en sorte que tous puissent vieillir dans des conditions optimales.

La solidarité - Encourager le partage entre les générations et le développement de services et de ressources accessibles aux aînés.

L'engagement - Assumer notre responsabilité collective envers les aînés et favoriser leur participation à la vie sociale et communautaire de la région.

La sécurité - Assurer aux aînés un milieu de vie sécuritaire et un environnement propre au vieillissement actif.

Objectifs

Dans l'optique de concrétiser la vision d'une société pour tous, la démarche MADA a pour objectif de développer le *Penser et agir aînés*, en concertant les actions des intervenants du milieu afin de déployer une culture d'inclusion sociale, quels que soient l'âge ou les capacités des personnes. Les politiques, les services et les structures qui touchent les environnements bâtis doivent être conçus pour soutenir les aînés et les aider à vieillir en restant actifs.

Une municipalité amie des aînés a pour objectif de :

1- Mettre un frein à l'âgisme
2- Adapter ses politiques, ses services et ses infrastructures
3- Agir de façon globale et intégrée
4- Favoriser la participation des aînés
5- S'appuyer sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté.

Principes directeurs

Inspirés des valeurs énumérées, divers principes directeurs guident les responsables municipaux lorsqu'ils doivent prendre des décisions ou entreprendre des actions touchant les aînés :

- *Penser et agir aînés* dans toutes les actions municipales
- Reconnaître et tenir compte de la diversité des aînés et de leurs besoins selon le groupe d'âge auquel ils appartiennent
- Favoriser l'autonomie, l'accès à l'information, l'accessibilité et l'offre de services de proximité selon les besoins et les réalités des aînés, leur groupe d'âge et leur lieu de résidence
- Agir en concertation de façon globale et intégrée et reconnaître les compétences des partenaires
- Favoriser l'inclusion, le respect, la bienveillance et les liens intergénérationnels
- Promouvoir les saines habitudes de vie et le vieillissement actif et en santé.

Principes du vieillissement actif

Le concept de vieillissement actif préconisé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le gouvernement du Québec réfère en un processus visant à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse. Ce concept s'appuie sur ces trois piliers :

- Favoriser la participation sociale des aînés dans la communauté
- Leur permettre d'y vieillir en santé
- Créer des environnements sains, sécuritaires et accueillants à leur égard.

Participation

Les aînés contribuent à la société de plein droit, par leur présence et leur engagement aux activités qui ont un sens pour eux et pour la société. Participer, c'est se voir inclus dans son milieu, et l'âge ne doit pas constituer une barrière à cette inclusion.

Santé

Des services sociaux sanitaires adaptés, accessibles et de qualité, soutenant la perte d'autonomie fonctionnelle, permettront aux aînés de vivre mieux et plus longtemps dans leur communauté.

Sécurité

Les services et environnements sont appelés à évoluer pour répondre aux besoins d'une population vieillissante, d'où l'importance de les développer de façon bienveillante, et ainsi de contribuer au sentiment de sécurité des aînés.

Champ d'interventions

Vieillir en restant actif, c'est non seulement promouvoir l'adoption d'un mode de vie actif, mais c'est aussi favoriser l'émergence d'environnements favorables à l'inclusion sociale des aînés et qui permettent leur plein épanouissement. La démarche MADA intervient dans neuf champs d'action. Les voici, tels qu'illustrés dans le guide d'accompagnement de la démarche Municipalité amie des aînés :

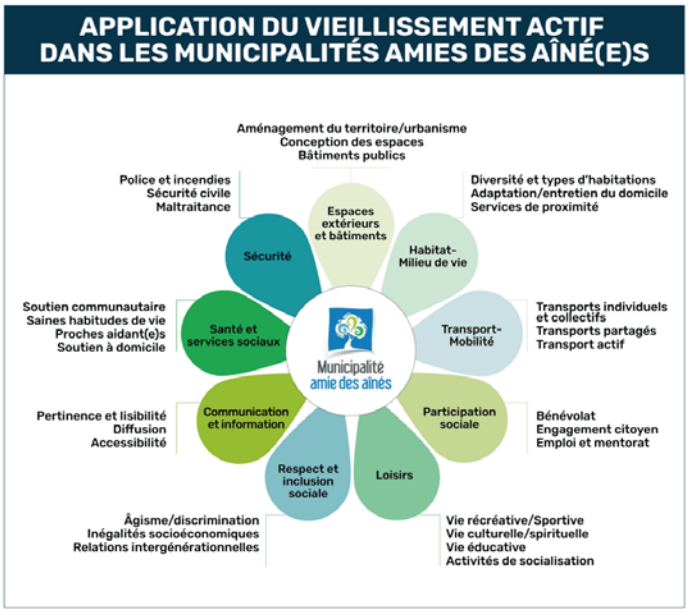

La Municipalité de Saint-Damase a déterminé six champs d'intervention relevant de ses compétences et de celles de ses partenaires. Ils serviront de leviers aux initiatives mises de l'avant en vue d'adapter les milieux aux besoins et aux attentes des aînés.

- Communication et information
- Espaces extérieurs, habitats et milieux de vie
- Santé, loisirs et saines habitudes de vie
- Patrimoine, culture et participation sociale
- Sécurité, respect et inclusion sociale
- Transport et mobilité.

PORTRAIT DES AÎNÉS DE LA MRC DES MASKOUTAINS

La MRC des Maskoutains est située en Montérégie (région administrative 16), à 70 km au sud-est de Montréal, et son territoire s'étend sur 1 312 km^2. Elle compte 17 municipalités locales, dont sa ville-centre, Saint-Hyacinthe. Terre parmi les plus fertiles du Québec, la région maskoutaine a axé son développement autour du secteur agricole et agroalimentaire. En 1993, Saint-Hyacinthe est devenue la première ville canadienne à acquérir le statut international de technopole.

La population des 17 municipalités de la MRC des Maskoutains (2023)

La Présentation	2 593
Saint-Barnabé-Sud	906
Saint-Bernard-de-Michaudville	612
Saint-Damase	2 574
Saint-Dominique	2 783
Sainte-Hélène-de-Bagot	1 666
Sainte-Madeleine	2 294
Sainte-Marie-Madeleine	2 955
Saint-Hugues	1 370
Saint-Hyacinthe	58 732
Saint-Jude	1 359
Saint-Liboire	3 111
Saint-Louis	737
Saint-Marcel-de-Richelieu	528
Saint-Pie	5 918
Saint-Simon	1 453
Saint-Valérien-de-Milton	1 821
MRC des Maskoutains	**91 414**

La grande région de Saint-Hyacinthe constitue un centre administratif, gouvernemental et judiciaire important. On y trouve un grand nombre d'institutions scolaires et de santé, publiques et privées, de même que plusieurs infrastructures culturelles et de loisirs qui contribuent à ce que la région soit un milieu de vie des plus agréables.

Sa richesse patrimoniale fait de la région maskoutaine un endroit intéressant à découvrir tant pour ceux qui y habitent que pour les touristes. Qu'il s'agisse d'architecture résidentielle ou religieuse, d'objets usuels, de savoir-faire ou de traditions, nos références culturelles y puisent leur source. La transmission de ces savoir-être et savoir-faire d'une génération à l'autre prend tout son sens dans le contexte de l'élaboration de la Politique régionale des aînés.

Démographie

En 2023, 64 % des habitants de la MRC vivent à Saint-Hyacinthe. En contrepartie, une personne sur trois vit en milieu rural.

Au 1er juillet 2020, 19 204 personnes âgées de 65 ans et plus résidaient dans la MRC des Maskoutains. La population de cette tranche d'âge s'est accrue de 39,6 % depuis 2010, représentant un taux d'accroissement inférieur à celui observé en Montérégie (49,4 %), mais similaire à celui observé au Québec (39,5 %). À Saint-Hyacinthe, une personne sur quatre est âgée de 65 ans et plus.

	55 à 64 ans	65 à 74 ans	75 à 84 ans	85 ans et +	65 ans et +
La Présentation	349	237	101	35	**373**
Saint-Barnabé-Sud	131	117	31	15	**163**
Saint-Bernard-de-Michaudville	95	65	25	4	**94**
Saint-Damase	474	271	143	61	**475**
Saint-Dominique	345	227	86	21	**334**
Sainte-Hélène-de-Bagot	231	174	53	12	**239**
Sainte-Madeleine	375	238	88	22	**348**
Sainte-Marie-Madeleine	478	308	111	30	**449**
Saint-Hugues	195	127	64	12	**203**
Saint-Hyacinthe	8 690	7 702	4 597	2 180	**14 479**
Saint-Jude	224	150	43	11	**204**
Saint-Liboire	437	251	103	26	**380**
Saint-Louis	139	94	29	10	**133**
Saint-Marcel-de-Richelieu	77	61	19	3	**83**
Saint-Pie	879	527	214	45	**786**
Saint-Simon	219	142	43	18	**203**
Saint-Valérien-de-Milton	290	157	78	23	**258**
MRC des Maskoutains	**13 628**	**10 848**	**5 828**	**2 528**	**19 204**

Le vieillissement de la population soulève des enjeux et pose de nombreux défis :

Quelques statistiques

Conditions socioéconomiques

Selon le Recensement de 2016, dans la MRC des Maskoutains, 25,7 % des personnes actives de 65 ans et plus ont déclaré avoir travaillé à temps plein et 74,3 %, à temps partiel, en 2015.

Les principales sources de revenus des aînés de la MRC sont :

- Pensions de retraite et rentes (28,8 %)
- Pension de la sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti (24,2 %)
- Régime des rentes du Québec et régime de pension du Canada (20,0 %)
- Revenus d'emploi (12,1 %)
- Revenus de placements (11,0 %).

Enjeux reliés à l'organisation du travail :

- Vieillissement au travail
- Retour sur le marché du travail
- Transport
- Dans la MRC des Maskoutains, 12,8 % des aînés travaillent. (65 ans et plus)

Habitation - Logement

Dans la MRC des Maskoutains, plus des deux tiers (68,3 %) des personnes âgées de 75 ans et plus vivent toujours dans leur logement, et 18,4 % vivent dans un ménage consacrant 30 % ou plus de son revenu total aux frais de logement.

La MRC a des défis à relever afin de favoriser le maintien à domicile :

- En transport
- En logement adapté et abordable
- En soutien aux proches aidants.

État de santé

En 2017, chez les personnes de 65 ans et plus en Montérégie :

- 36,6 % ont une incapacité légère
- 23,1 % ont une incapacité très sévère
- 21,4 % ont une incapacité modérée
- 18,9 % ont une incapacité sévère.

Selon l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017, près du deux tiers (63,1 %) des Montérégiens âgés de 65 ans et plus et vivant avec une incapacité ont déclaré vivre avec une incapacité liée à la douleur. L'incapacité liée à la mobilité arrive au 2e rang, affectant plus de la moitié des personnes de 65 ans et plus.

Voici les enjeux reliés aux soins à domicile :

- Surcharge de travail pour les proches aidants (moins nombreux en raison de la taille des familles actuelles)
- Le maintien dans leur milieu de vie demande du support pour les proches aidants en ville et en milieu rural
- Promouvoir les saines habitudes de vie (SHV) pour les aînés et leur proche aidant.

Sécurité

Selon le Recensement de 2016, dans la MRC des Maskoutains, 38,3 % des personnes âgées de 75 ans et plus en ménage privé, vivent seules.

Les enjeux reliés à l'isolement :

- Accessibilité aux services et ressources
- Réseau social, sentiment d'appartenance à la communauté, participation citoyenne
- Le transport et la mobilité.

Une responsabilité partagée

L'élaboration et la mise en place de la Politique régionale des aînés exigent un partenariat efficace et un réel engagement de la part de la MRC, du milieu et des aînés.

La Politique des aînés interpelle entre autres les élus de la MRC et des municipalités. Ces derniers portent la responsabilité d'être à l'écoute des aînés, de faire valoir leurs intérêts et d'administrer leurs contributions. Elle sollicite aussi les employés municipaux des divers services, à qui il revient de mettre en œuvre des actions approuvées par les autorités politiques.

La Politique requiert également la participation des organismes communautaires, des institutions, du milieu des affaires, qui tous rejoignent les aînés dans leurs activités. En raison de leur mission, ils possèdent les ressources et l'expertise nécessaires pour mettre en place des stratégies d'amélioration de la vie des aînés, en concertation et en partenariat avec d'autres acteurs du milieu.

Finalement, la Politique des aînés interpelle la famille dans son sens le plus large. La famille est le premier lieu d'appartenance, d'apprentissage et de socialisation de ses membres; à ce titre, elle demeure la première responsable de son propre épanouissement.

La Politique des aînés, c'est l'affaire de tous!

Saint-Damase

Municipalité amie des aînés

En partenariat avec : Famille Québec

POLITIQUE DES AÎNÉS – PLAN D'ACTION
Municipalité de Saint-Damase

	CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE				
					2024	2025	2026	2027	2028
1. Communication et information									
1.1	La communication est une opération importante entre les personnes. Être bien informé permet d'avoir accès à des services ou des avantages pour améliorer son bien-être.	• Continuer à diffuser les informations aux citoyens	• Publiciser sur nos réseaux sociaux, le site web Municipal et le Journal de Saint-Damase.	Municipalité	X	X	X	X	X
1.2	Les services offerts par la municipalité et les services disponibles pour les aînés sur le territoire sont méconnus.	• Informer la population de l'offre de services de la municipalité. • Diffuser l'information sur les services disponibles dans la MRC des Maskoutains aux aînés.	• Annoncer et publiciser sur nos réseaux sociaux, le site web Municipal et le Journal de Saint-Damase les services disponibles. • Diffuser les informations sur les services plus spécifiques aux aînés de Saint-Damase. • Faire connaître le guide d'information pour les aînés de la MRC des Maskoutains.	Municipalité Partenaires MRC	X	X	X	X	X
1.3	Il est essentiel de reconnaître les besoins particuliers des aînés à l'égard de la diffusion d'une information pertinente et lisible pour eux, car la majorité des gens informés peuvent ainsi s'orienter pour combler leurs besoins de tout ordre.	• S'assurer que les informations sont diffusées adéquatement pour les aînés. • Promouvoir la journée internationale des personnes âgées.	• Utiliser un lettrage clair et d'une grosseur adéquate. • Adopter une résolution du conseil pour souligner le 1er octobre. • Par le biais d'un sondage dans le journal.	Municipalité Partenaires	X	X	X	X	X

	CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE				
					2024	2025	2026	2027	2028
2.	**Espaces extérieures, habitats et milieu de vie**								
2.1	Des espaces extérieurs et des édifices publics adaptés, sécuritaires et accessibles soutiennent ainsi la contribution et la participation sociale des aînés.	• Poursuite du parc des loisirs • Fournir des bâtiments accessibles et sécuritaires	• Maintenir l'entretien des bâtiments	Municipalité	X	X	X	X	X
2.2	Le milieu de vie a une grande influence sur le vieillissement des personnes	• Parc Monseigneur Decelles	• Avec l'ajout de banc et de table	Municipalité	X	X	X	X	X
2.3	Les aînés de Saint-Damase souhaitent demeurer chez eux le plus longtemps possible	• Fournir des activités pour maintenir la forme	• Offrir des services adaptés	Municipalité	X	X	X	X	X
3.	**Santé, loisirs et saines habitudes de vie**								
3.1	On nous demande une offre d'activités plus variée et adressée à tous les âges.	• S'assurer que les aînés de la Municipalité se sentent inclus dans notre programmation de loisirs.	• Programmes offerts à tous (hommes et femmes)	Municipalité	X	X	X	X	X
3.2	Les défis en ce qui a trait au maintien à domicile sont grands. Il faut mieux soutenir les proches aidants et les familles et promouvoir les saines habitudes de vie (SHV).	• Faire connaître les services disponibles pour les proches aidants	• Promouvoir le guide des ainés pour faire connaître les services	Municipalité MRC	X	X	X	X	X
4.	**Patrimoine, culture et participation social**								
4.1	Les résidents aiment apprendre sur l'histoire de leur Municipalité et les aînés aiment partager. Le meilleur moyen de protéger notre patrimoine est de s'en occuper, de lui attribuer un rôle dans la société d'aujourd'hui, de se l'approprier.	• Continuer de faire connaître l'histoire de Saint-Damase	• Par le biais du jjournal	Municipalité Comité du Patrimoine	X	X	X	X	X
4.2	La participation sociale constitue un besoin élémentaire des personnes, notamment des aînés. Participer à la vie communautaire de son milieu permet de maintenir des liens et de donner un sens à la vie.	• Favoriser la participation sociale des aînés	• Activités par la FADOQ et les loisirs de Saint-Damase	Municipalité Partenaire	X	X	X	X	X
4.3	La bibliothèque.	• Activités • Livres et services offerts par le réseau biblio	• Par le biais de conférence • Par l'environnement vivant et accessible	Municipalité	X	X	X	X	X

	CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE				
					2024	2025	2026	2027	2028
5.	**Sécurité, respect et inclusion social**								
5.1	Le vieillissement de la population interpelle directement les pratiques des services de sécurité. Le sentiment de sécurité physique ou psychologique est une dimension indispensable à considérer pour les aînés.	• Intégrer les nouveaux arrivants peu importe la nationalité	• Informer les aidants naturels et les aînés de l'existence de RADAR et IMAGES de la MRC.	Municipalité MRC	X	X	X	X	X
5.2	L'âgisme est une forme de discrimination en raison de l'âge ciblant notamment la personne aînée. Il se traduit par des attitudes hostiles ou négatives, par des gestes préjudiciables ou bien par de l'exclusion sociale.	• Faire connaître et faire respecter les droits aux ainés	• Diffusion de l'information par le journal, médias et réseaux sociaux	Municipalité	X	X	X	X	X
5.3	La maltraitance peut prendre différentes formes. Une personne aînée peut être victime de plusieurs types de maltraitance par un ou plusieurs individus de son entourage.	• Promouvoir la journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées (15 juin) et semaine des ainés (octobre)	• Adopter une résolution du conseil • Informer les citoyens sur les différentes formes de maltraitance afin d les aider à dénoncer et à se protéger.	Municipalité	X	X	X	X	X
6.	**Transport et mobilité**								
6.1	Le transport correspond à un besoin élémentaire associé à l'indépendance, à l'autonomie et à la qualité de vie des aînés. L'accessibilité des transports collectifs et individuels est un enjeu important pour les aînés.	• Faire connaître aux aînés les différents services de transport.	• Publiciser l'information sur le transport collectif et le transport adaptée de la MRC	Municipalité MRC	X	X	X	X	X
6.2	Les aînés souhaitent se déplacer facilement dans leur municipalité. La mobilité d'un aîné signifie la possibilité de se rendre à destination selon ses engagements, ses occupations et ses activités.	• Favoriser la marche en joignant le club de marche de Saint-Damase • Le transport à pied • Favoriser les déplacements actifs pour les aînés	• Marche de groupe avec une lumière au bras pour être visible • Assurer un entretien adéquat des rues et des parcs de la municipalité afin de permettre aux aînés de se déplacer sécuritairement.	Municipalité	X	X	X	X	X

« Vieillir, c'est embêtant,
mais c'est la seule façon
de vivre longtemps ».

Félix Leclerc